



CAPC de Recours en Evaluation N°6  
du 20 décembre 2012

Monsieur le Président,

Nous tenons aujourd'hui à vous faire part solennellement de nos grandes inquiétudes concernant l'avenir de la Douane si tant est que cette administration régaliennne en ait encore un.

En effet, nous regrettons profondément que notre haute hiérarchie ne soit pas à la hauteur de l'implication et de l'attachement des douaniers à leur métier. Preuve en a été le 6 décembre dernier lorsque de nombreuses délégations venues de toute la France se sont invitées à la Grand'Messe du DG. Les agents présents ont bruyamment exprimé leur colère et leur ras le bol à la politique menée par notre administration depuis plusieurs années, avec une diminution drastique des moyens humains et matériels, et des suppressions de services qui contribuent très largement à l'augmentation de la souffrance au travail.

Ce ne sont pas les annonces faites par le nouveau gouvernement qui sont pour les rassurer. Certes on ne parle plus de la RGPP mais de son clone, la MAP.

Vous avez certainement pu le constater, mais leur colère est montée d'un cran et nous vous le disons aujourd'hui, ça n'était pas pour soutenir la filière avicole.

Ne comptez pas sur nous pour freiner la façon d'exprimer leur mécontentement. Vous porterez seul cette responsabilité !

Nous exigeons la tenue d'assises nationales au sein de notre administration. Notre pays n'a jamais eu autant besoin d'une douane forte pour lutter contre tous les trafics qui explosent.

Nous regrettons l'incapacité de notre hiérarchie, par dédain ou par carriérisme, d'expliquer à nos décideurs politiques les graves dysfonctionnements et drames humains engendrés par les pertes d'emploi en Douane.

Si l'an passé les suppressions de postes représentaient encore l'équivalent d'une DR, nous vous ferons grâce l'an prochain de cette remarque, ne pouvant plus nous servir des DR comme d'indicateur... Ne sont-elles pas condamnées, elles aussi?

Concernant le sujet qui nous intéresse aujourd'hui, les CAPC se suivent et malheureusement se ressemblent.

Quelques heureux élus obtiennent satisfaction tandis que de trop nombreux agents seront les laissés pour compte de votre philosophie du mérite.

Les quotas restreints n'engendrent que de la frustration, de l'incompréhension et parfois des découragements.

L'Administration parviendra-t-elle à sortir de ce carcan dans lequel elle s'est elle-même enfermée ?

Lors de chacun de ces exercices, l'absurdité du système saute aux yeux. Ainsi des évaluations quasi similaires n'engendrent pas forcément une réduction de délai équivalente.

Parfois même, les évaluateurs vont jusqu'à chercher dans les objectifs, le négatif qu'ils ne trouvent pas dans les appréciations de l'évaluation.

Toujours plus pervers, toujours plus sournois.

En résumé : Si tout est bon dans le cochon, tout n'est pas bon dans l'évaluation!

Les efforts du Monsieur Loyal de l'Administration, en l'occurrence le Président de la CAPC pour justifier l'injustifiable pour dire tout et son contraire, constituent un exercice de style certes intéressant techniquement mais bien vide de sens au final, vous auriez néanmoins une excellente note à l'exercice de dialectique de l'ENA...

Pour toutes ces raisons, nous restons persuadés à la CGT que la carrière linéaire est la seule réponse à la faillite de ce système d'évaluation.

Quel gain de temps considérable cela représenterait d'ailleurs à l'heure où les gains de productivité sont recherchés par tous les moyens.

N'existe-t-il pas déjà de nombreux moyens de récompenser les agents soit disant « les plus méritants » ?

C'est pourquoi nous serons nécessairement amenés dans l'avenir à nous interroger sur l'opportunité de siéger ici.

Les Elus CGT de catégorie C